tranchée la gorge d'un coup de rasoir. La mort des deux vieillards remontait à plusieurs heures.

La fille a déclaré que vers deux heures du matin, elle avait entendu un cri déchirant poussé par sa mère. S'étant levée en hâte, elle trouva son père qui s'acharnait sur sa pauvre mère en poussant des cris affreux. Voyant que sa fille se disposait à se sauver, le père se rua sur elle. Après une lutte terrible, la malheureuse fut gravement blessée au cou et dégringola l'escalier.

Le meurtrier se trancha alors l'artère carotide.

FÉDÉRATION DES ESSI, ARTOIS, FLANDRE, PICARDIE

Suivant une coutume établie par son président, M. René Reubres, la Fédération du Nord des Syndicats d'Initiative consacre les deux journées précédant son assemblée générale à la visite des localités s'échelonnant de Lille au siège de l'assemblée.

Cette dernière ayant lieu cette année au *Crotoy*, *Béthune* et *Lens*, reçurent aujourd'hui les délégués des syndicats.

Partis de Lille au nombre d'une trentaine, leur groupe fut doublé à Béthune, lieu de rendez-vous, par la voie des délégués du Nord et du Pas-de-Calais.

La bienvenue leur fut souhaitée par le président du jeune syndicat de Béthune, M. Chartreux, entouré de ses vice-présidents, MM. Vaest et Baudoin, de M. Charles Fremicourt, secrétaire général et Verpraed, trésorier.

Après un déjeuner intime, les congressistes se rendirent à la Chambre de Commerce. M. Georges, secrétaire général, en l'absence de M. Elby, président, leur en fit les honneurs.

De la Chambre de Commerce, les délégués vinrent à l'Hôtel de Ville tout proche, pendant que le carillon du beffroi jouait en leur honneur des airs anciens. Ils furent présentés par leur président à M. Ponnelle, maire de Béthune et M. Giacconni, sous-préfet, qui, tout à tour, leur dirent toute la satisfaction qu'ils éprouvaient de les recevoir dans cet Hôtel de Ville et à leur entrée dans le département du Pas-de-Calais.

Ce fut ensuite le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et la visite de la Manufacture d'horlogerie de Béthune où sous la conduite de M. Eugène Ouirebon, ils assistèrent à la fabrication de réveil-matin que cette importante usine, avec 450 ouvriers et un matériel de grande précision, produit à la cadence de plusieurs milliers par jour.

De Béthune, des autocars conduisirent les délégués à la fosse n. 11, à Lens. Les ingénieurs, MM. de la Taille et Brossard, spécialement délégués, dirent à leurs auditeurs, ce qu'était la concession des Mines de Lens et leur firent visiter les différentes installations de cette fosse.

La municipalité de Lens ayant manifesté le désir de montrer aux délégués des Essi une des œuvres sociales, le choix s'est porté sur l'hôpital-modèle, à peine achevé et dont les services sont déjà grandement appréciés par la laborieuse population du centre minier.

La visite de cet important établissement a été dirigée par M. Marchand, économe-directeur, et MM. les Médecins et Chirurgiens de service.

Le soir, à l'hôtel du Vieux-Beffroi, un banquet réunit tous les excursionnistes et se termina par une intéressante conférence au Théâtre, par M. Laut, professeur à la Sorbonne, sur le Nord artistique et historique.

DÈBAT AU SÉNAT sur le cartel de l'Azote

Le Sénat a abordé hier après-midi la discussion de l'interpellation de M. Joseph Faure, sur le Cartel international de l'azote et ses conséquences fâcheuses pour l'agriculture et la défense nationale.

M. Joseph Faure expose qu'à Paris, l'été dernier, fut constitué un cartel international de l'azote. « On voulait restreindre la production et maintenir les prix. Les fabricants de superphosphates en sont entendus pour profiter des dégrèvements votés par le Parlement en faveur des cultivateurs. Le cartel de l'azote contrôle 98 % de la production européenne et 80 % du monde. Grâce au cartel, les engrais nous sont vendus à des prix excessifs ». M. Faure cite une usine de Toulouse qui a adopté des majorations de 25 à 30 %.

Il demande, au nom des cultivateurs, qu'on fasse cesser les abus de ces trusts et que les Chambres d'agriculture aient des délégués à l'office national de l'azote.

M. Tardieu répond qu'en qualité de défenseur des agriculteurs, il veut des engrais de bonne qualité et aux prix les plus bas. Mais, comme membre du gouvernement, il doit veiller aussi aux intérêts généraux. Le ministre étudie la question du prix des engrais et rappelle que les impôts de 5 et 10 % ont été supprimés sur leurs transports et sur le taxe du chiffre d'affaires. Il est d'accord avec M. Faure pour vouloir réprimer les abus à bon escient.

Après intervention de MM. Tissier et Mauger, l'ordre du jour suivant est adopté :

« Le Sénat, approuvant les déclarations du Gouvernement tendant : 1° à garantir l'indépendance de l'usine nationale de Toulouse vis-à-vis du cartel international de l'azote ; 2° à admettre en sein du conseil d'action de l'Office national industriel de l'azote des représentants des Chambres d'agriculture ; 3° à encourager la fabrication des engrais nitrés, lui fait confiance pour l'application des mesures à prendre en vue d'assurer la défense nationale et de sauvegarder les intérêts de l'agriculture française et passe à l'ordre du jour ».

LA PERCEPTION DES COTISATIONS DES ASSURANCES SOCIALES

Le Sénat poursuit la discussion du projet de loi tendant à simplifier la perception des cotisations des assurances sociales. Le projet est adopté après un court débat ainsi que divers autres projets.

On adopte ensuite la proposition de résolution de M. Victor Bore, et de plusieurs de ses collègues tendant à réorganiser l'attribution de prix spéciaux à accorder aux instituteurs et institutrices ruraux se distinguant dans l'enseignement postscolaire agricole ou ménager agricole.

On décide d'inscrire à l'ordre du jour de mardi après-midi le collectif.

M. Louis Martin (Var) demande l'inscription à l'ordre du jour de la proposition de loi relative au vote des femmes. Après un court débat, cette proposition est rejetée par 186 voix contre 97 sur 283. La séance est levée à 18 h. 40.

UN NAVIRE INSUBMERSIBLE

Les expériences de Vichy sur l'insubmersibilité des navires, expériences faites sur un navire miniature d'un transatlantique, œuvre de l'inventeur Chartrain, ont donné des résultats tout à fait concluants.

La transatlantique en miniature flottait encore après avoir reçu dix fois plus d'avaries qu'il n'en fallait pour couler un navire ordinaire.

Une conférence à laquelle l'inventeur assistera aura lieu mardi prochain au ministère de l'Air, à Paris, pour qu'il y soit convenu des suites à donner à l'expérience.

LA RÉPONSE FRANÇAISE à la proposition du président Hoover

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Voici les principaux passages de la réponse française :

« Le gouvernement français a pris connaissance avec un vif intérêt de la proposition du président des Etats-Unis et il se déclare en cordial accord avec les sentiments élevés qui ont inspiré cette proposition.

« Le Gouvernement français est plus qu'aucun autre désireux de voir s'affirmer dans les actes pour la reconstruction économique du monde une solidarité dont il n'est toujours inspiré, soit en acceptant les réductions successives de la dette allemande, soit en exécutant l'évacuation anticipée de la troisième zone rhénane en échange d'un règlement complet et définitif du programme de réparation décidé à Genève, le 16 septembre 1928.

« Il tient à souligner devant l'opinion mondiale l'étendue du nouveau sacrifice qui est demandé à la France après tous ceux qu'elle a déjà consentis. Pour répondre à la suggestion du président Hoover, le gouvernement français est prêt à demander aux Chambres françaises, dont l'intervention est indispensable et la décision souveraine, que la France s'abstienne à titre provisoire et pendant le délai d'une année de conserver aucun paiement de la part du Reich. Mais étant donné la nature des engagements librement acceptés et tout récemment souscrits du plan Young, la solennité avec laquelle a été reconnu le caractère définitif et non différable des annuités inconditionnelles par lesquelles s'exprime la nécessaire permanence du principe des réparations, le risque serait grand d'ébranler la confiance en la valeur des signatures et des contrats et d'aller ainsi contre le but visé, si dans la suspension proposée des paiements l'annuité non différable était traitée comme l'annuité conditionnelle ».

La note fait ensuite ressortir l'intérêt moral de premier ordre qui s'attache à ce que même pendant le délai prévu par le président Hoover, le paiement de l'annuité inconditionnelle ne soit en aucune manière différé et précise que la seule suspension générale des paiements offrirait un remède insuffisant.

« Les dangers menaçant actuellement l'économie allemande et plus généralement l'économie européenne ont une autre origine et tiennent notamment à d'importantes restrictions de crédits ou à des retraits de fonds étrangers. La solution de la crise allemande ne paraît donc pas seulement résider dans une diminution des charges du budget du Reich, mais dans une extension de crédit.

» *C'est pourquoi le gouvernement français se déclare prêt, sous réserve de l'approbation du Parlement, à remettre à la disposition de la banque des règlements internationaux, une somme équivalente à sa part pour un an de l'annuité non différable, sous la seule réserve des montants nécessaires à l'exécution des reliquats des contrats de prestations actuellement en cours, ce qui est d'ailleurs utile à l'économie allemande.*

» Les disponibilités ainsi versées à la B. R. I. pourront être aussitôt utilisées pour l'amélioration du crédit en Allemagne, ainsi que dans les pays de l'Europe centrale et notamment ceux où la suspension de l'exécution du plan Young pendant un an pourrait créer un trouble financier ou économique ».

La réponse française précise en outre que toutes précautions utiles devront être prises pour que ces sommes, comme aussi celles à provenir des allègements du budget du Reich résultant de la suspension des paiements pour un an du plan Young, ne puissent être utilisées qu'à des fins économiques, tout danger de financement du dumping étant écarté.

Des applaudissements éclatent à plusieurs reprises à droite et au centre, notamment quand M. Laval arrive au passage qui souligne l'étendue des nouveaux sacrifices demandés à la France.

M. Laval termine en donnant lecture de la lettre de l'ambassadeur des Etats-Unis, disant que le gouvernement apprécie la cordialité avec laquelle le gouvernement français a répondu à la proposition primitive du président Hoover qui espère que le gouvernement français profitera du passage à Paris de M. Mellon pour étudier avec lui les problèmes qui sont posés.

La séance est ensuite suspendue pour permettre aux membres de la Chambre d'étudier les textes nouveaux pour elle, qui viennent d'être lus.

L'INTERPELLATION DE M. MARGAINE

A la reprise, M. Margaine, après avoir rappelé la déclaration de l'ambassadeur des Etats-Unis affirmant qu'il n'y avait pas eu de négociations préliminaires à la proposition Hoover, rapproche de cette proposition le voyage de M. Mellon à Londres et un article d'un journal travailliste déclarant à propos de la présence de M. Mellon qu'il fallait faire quelque chose à propos des dettes de guerre. L'orateur dit ensuite que le budget allemand présente un sérieux désordre, mais pour un observateur superficiel seulement. « Le jour où l'Allemagne le voudra, dit-il, elle mettra son budget en ordre ». En terminant, l'orateur se félicite que les hommes d'Etat allemands viennent causer à Paris.

CELLE DE M. LOUIS DUBOIS

M. Louis Dubois rappelle que le Gouvernement a fait une première réponse à la proposition américaine. Il ne veut pas la critiquer, car dans une certaine mesure elle lui donne satisfaction. Il estime, comme M. Margaine, que la situation de l'Allemagne n'est pas aussi critique qu'elle le dit. Il espère que le Gouvernement fera prévaloir les droits de la France et ceux du monde.

CELLE DE M. LOUIS MARIN

M. Louis Marin examine la demande des Etats-Unis qui proposent de sacrifier un peu plus de six milliards de francs, mais ne sont-ils pas engagés dans les affaires allemandes pour 250 milliards de francs ?

« Avantage considérable aussi pour l'Allemagne, dit-il qui ne paierait pas dix milliards et demi de francs. Les sacrifices de l'Angleterre sont minimes. Ceux de l'Italie sont plus convenables. Mais l'orateur ne veut surtout souligner que les sacrifices de la Belgique et de la France. « Quand il faudra remplacer chez nous les deux milliards de versements allemands par deux milliards d'impôts c'est alors qu'on sentira l'importance de la décision prise ».

M. Louis Marin fait ressortir la situation du budget française et répète que la proposition Hoover se traduit pour la France, la Belgique et les puissances centrales par des sacrifices sans compensation.

M. Marin termine en insistant sur l'impossibilité pour la Belgique et la France d'accepter sans garanties nouvelles des sacrifices nouveaux.

L'EXPOSÉ DE M. FLANDIN

M. Flandin reconnaît qu'en juin il y a eu en Allemagne une grave crise. On peut évaluer à un milliard 400 millions la diminution de la garantie.

Le ministre demande à la Chambre de ne pas sous-estimer les sacrifices que les Etats-Unis consentent par solidarité pour l'Europe et dit qu'il n'a jamais été question que le plan Young put être mis en échec.

M. Flandin examine les diverses hypothèses qui peuvent se produire : soit que le plan Young fonctionne en plein, soit que l'Allemagne ait demandé un moratoire, comme elle en avait manifesté officiellement l'intention quelques jours avant la proposition américaine. Il donne ensuite des précisions techniques puis il déclare que la France met au premier rang de ses préoccupations le maintien des traités et le respect des conventions.

La séance est ensuite suspendue jusqu'à 22 heures.

Les négociations franco-américaines s'ouvrent cet après-midi

Les négociations franco-américaines sur la proposition de M. Hoover commenceront cet après-midi. M. Pierre Laval, président du Conseil, recevra à trois heures, dans son cabinet, M. Mellon, secrétaire du Trésor, et M. Edge, ambassadeur des Etats-Unis, ainsi que MM. Briand, ministre des Affaires étrangères ; Flandin, ministre des Finances, et Piétri, ministre du Budget.

M. MELLON HOTE DE M. PIERRE LAVAL

A la suite d'un déjeuner offert hier matin à la présidence du Conseil en l'honneur du secrétaire d'Etat à la trésorerie américaine, M. Pierre Laval, président du Conseil et M. Mellon, ainsi que les ministres français, se sont réunis dans l'un des salons du premier étage où ils ont procédé pendant plus d'une demi-heure à un échange de vues. Les conversations, empreintes du plus large esprit de conciliation, doivent se poursuivre aujourd'hui.

Avant de quitter la place Beauvau, le président du Conseil et ses convives se sont rendus dans les jardins du ministère où des appareils avaient été disposés pour une prise de vues sonores. M. Mellon prononça quelques paroles en anglais devant le microphone ; sollicité à son tour, M. Pierre Laval s'excusa de ne pouvoir parler puisqu'il devait le faire dans quelques instants à la Chambre.

Vers 14 h. 40 M. Mellon a pris congé de M. Pierre Laval et de ses collaborateurs.

CONFIANCE A WASHINGTON

L'activité continue de la bourse des valeurs et l'optimisme apparent des hauts fonctionnaires de Washington reflètent la confiance générale que le moratoire relatif aux dettes de guerre sera accepté. *Des dépêches de Washington, tout indique à présent qu'un accord interviendra entre les Etats-Unis et la France.*

On croit que la réponse française à la proposition de M. Hoover sera, avec des légères modifications, acceptable par le gouvernement de Washington.

MAIS, QUELLE SERA L'ATTITUDE DE LA BELGIQUE ?

Suivant le « Daily Telegraph », c'est l'attitude de la Belgique qui est à présent la plus susceptible de causer le plus d'inquiétude à Washington. Ce pays aurait beaucoup à perdre au titre des réparations.

En conséquence, le gouvernement belge n'envisagerait, qu'avec le plus grand regret, l'idée d'abandonner l'indemnité spéciale due par l'Allemagne au titre de la convention relative aux six milliards environ de marks papier émis en Belgique pendant l'occupation.

Incident entre M. Herriot et des députés radicaux à propos de leur vote

Un incident s'est produit à la Chambre, dans les couloirs, quelques instants après la fin de la séance du matin.

M. Edouard Herriot, mis au courant du vote de 16 de ses collègues du groupe radical-socialiste qui s'étaient prononcés contre le projet du gouvernement relatif au compte spécial pour l'organisation défensive des frontières, malgré les instructions que le député-maire de Lyon avait données, a vivement protesté contre ce manquement à la discipline et il a annoncé que si de pareilles infractions devaient se reproduire fréquemment, il abandonnerait la présidence du groupe.

A la suite des observations présentées par M. Herriot dans les couloirs, un certain nombre de membres du groupe radical-socialiste qui avaient voté contre le projet d'organisation défensive des frontières, ont offert spontanément au président du groupe radical-socialiste de rectifier leur vote conformément à ses désirs.

L'incident n'aura donc pas d'autres suites.

Crise charbonnière en Belgique

(De notre rédaction belge)

L'industrie charbonnière est actuellement en Belgique dans une situation alarmante. Des stocks continuent à s'accumuler dans les charbonnages et le chômage sévit parmi les mineurs.

Une délégation composée des délégués des patrons et des délégués des ouvriers a été reçue par le premier ministre, M. Renkin, pour lui transmettre les vœux formulés par la commission de la crise charbonnière. Les deux principaux vœux réclament un contingentement et l'obligation d'imposer aux organismes nationaux et aux grandes fabriques de gaz et d'électricité d'employer du charbon belge.

M. Renkin a déclaré qu'il était disposé à entrer dans ces vues. Il indiqua, au point de vue du contingentement qu'il devait s'informer auprès du ministère des Affaires étrangères si les traités de commerce ne s'y opposaient pas.

UN ENFANT GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTO A DENAIN

Une fois de plus, notre ville a vu se produire un accident d'automobile au cours duquel un enfant a été gravement blessé. Il était environ 15 h. 30, hier, lorsque M. Houtte, ingénieur à la Cie des Mines d'Anzin, demeurant à Anzin, venant d'Hélesmes, se dirigeait vers Denain, dans une voiture automobile. A peu de distance du pont des « Imbéciles », sur le trottoir droit, le petit Catty Albert, 6 ans, dont les parents demeurent à proximité, jouait avec sa petite cousine du même âge.

La voiture de M. Moutte, était précédée à une trentaine de mètres par une autre automobile. Celle-ci passa sans encombre, mais aussitôt après, le garçonnet traversa la chaussée à 4 ou 5 m. de la seconde qui fit une brusque embardée à gauche pour l'éviter.

Malheureusement, entraîné par son élan, le pauvre petit vint se jeter tête baissée sur la portière avant droite et fut touché par la charnière inférieure qui forme saillie.

Le malheureux enfant fut relevé par des douaniers MM. Pons et Corroyes, qui étaient de service à proximité et qui le transportèrent au domicile de ses parents où M. Jacquemaire, mandé aussitôt, constata qu'il portait une fracture du crâne et que son état était très grave.

M. Rosier, commissaire de police a procédé à une enquête en vue d'établir les responsabilités.

SUR LA TOMBE DE SON AIMÉE

Un dramatique suicide vient de jeter la consternation dans le petit bourg de Mouseuil. Un jeune homme de 19 ans, Ludovic Martinet, surveillant à l'école primaire supérieure de Chantonnay, après avoir rendu une dernière visite à la tombe de ses parents, se dirigea vers celle d'une jeune fille qu'il avait aimée et qui était décédée depuis quelque temps. Il se découvrit, puis sortant un revolver de sa poche, il pressa par trois fois la détente. Atteint de deux balles à la tête et d'une troisième au cœur, le jeune désespéré s'abattit dans une mare de sang sur la tombe de celle qu'il aimait. Les gardiens accoururent à la hâte, et ne trouvèrent qu'un cadavre tenant en main un revolver encore fumant.

MADEMOISELLE PARIS 1931

Elue, en février dernier, « Mlle Paris 1931 », Mlle Viviane Orthmans, originaire de Roubaix, fut, quelques mois plus tard, mise en déchéance par le Comité de Paris, qui proclama « Mlle Paris 1931 » Mlle Renée Jouve, la deuxième élue de ce tournoi de beauté.

Par ordonnance de référé, le président Wattinne confirma la décision du Comité, les conditions du concours exigeant que l'élue soit une jeune fille. Or, Mlle Orthmans était mère d'un bébé de trois mois.

Jeudi, la 11e chambre de la Cour, après plaidoirie de Me de Moro-Giafferi pour Mlle Orthmans et de Me Théodore Valensi pour Mlle Renée Jouve, a approuvé l'ordonnance de référé et décidé que seule Mlle Renée Jouve avait droit au titre de « Mlle Paris 1931 ».

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-61) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

UNE FILLETTE VICTIME D'UN TRISTE INDIVIDU

Ces jours derniers, une fillette de huit ans, habitant chez ses parents, dans le populeux quartier du Nouveau-Roubaix, a été victime de violences odieuses de la part d'un ignoble individu.

Ce dernier, son coup fait, a pris la fuite et a disparu sans qu'il soit possible de le retrouver, malgré les actives recherches effectuées par le service de la Sûreté, de concert avec les inspecteurs de la Brigade Mobile.

Un docteur appelé pour examiner la fillette, a délivré un certificat.

Les parents de la petite victime ont déposé une plainte entre les mains de M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement et le Parquet de Lille a ouvert une information.

HALLE PLIPO : le kilo très bon beurre, 17.50 ; extra, 18.50 et 19.50 ; délicieux petits jambons, 24 ; Mise en vente de fromages, prix très avantageux.

ENCORE UN GARÇONNET RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Il y a trois jours, nous avons signalé le grave accident qui se produisit rue de Leers, dont fut victime un jeune enfant de 8 ans qui se rendait à l'école. La jeune victime, qui était sérieusement blessée, dut être transportée de toute urgence à l'Hôpital de la Fraternité.

Un accident similaire s'est produit au cours de la journée d'hier, à l'angle du boulevard de Belfort et de la rue Pierre de Roubaix.

Un garçonnet de six ans, Jean Volkof, demeurant chez ses parents, 1, rue Saint-Antoine, en voulant traverser imprudemment la chaussée, fut accroché par une automobile et renversé sur la chaussée.

Le conducteur, M. Théodore Pollet, marchand de poissons, 282, rue de Lannoy, arrêta aussitôt son véhicule et releva le gamin qui, heureusement, n'avait pas été touché par les roues et n'était que légèrement blessé au thorax. Après avoir reçu quelques soins, la petite victime fut reconduite au domicile de ses parents. Son état n'est pas grave et n'inspire aucune inquiétude.

Jusqu'à présent, la police n'a été saisie d'aucune plainte.

BOCK MEYERBEER Marque déposée. .....sans égale

LES VIOLENTS

Hier après-midi, un rassemblement assez important s'est formé quai de Wattrelos et attira l'attention de la police. S'étant approchés, les sergents de ville remarquèrent que deux hommes étaient aux prises et vidaient leur querelle à coups de poing.

Cette intervention imprévue calma leur ardeur et les deux individus suivirent docilement les agents jusqu'au poste du 5e arrondissement, où M. Fischer, commissaire de police, rédigea à la charge de chacun d'eux, procès-verbal pour violences réciproques.

Il s'agit de Raynold M..., 33 ans, manœuvre, demeurant rue des Fossés et Félix L..., 26 ans, également manœuvre, domicilié rue d'Anzin.

Georgette

CONFECTIONS POUR DAMES

6, rue de l'Epeule, ROUBAIX

LA REMISE DE LA MÉDAILLE FÉDÉRALE A PLUSIEURS MEMBRES DE L'ORPHEON DES « ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS »

Hier soir, dans la salle du café des Sports, 41, rue du Chemin-de-Fer, siège de la société, plusieurs membres de l'Orphéon des anciens combattants et soldats ont reçu la médaille fédérale des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais. Cette belle manifestation était présidée par le dévoué président, M. René Gruzinski, entouré du comité.

M. Gruzinsky, dans une heureuse improvisation, rappela les titres de ces excellents sociétaires et le dévouement qu'ils apportent à leur chère société.

Puis le président les décora et leur donna l'accolade, tandis que M. Emile Bapaume, vice-président, leur remit, à chacun, une jolie gerbe de fleurs, aux applaudissements de tous.

MM. Henri Bot, René Duforest et Omer Verroust, reçurent la médaille d'honneur spéciale pour 30 années de présence dans diverses sociétés.

M. Fernand Hochin, le sympathique directeur, félicita à son tour les héros de la fête, qui ont bien mérité cette belle distinction pour leur dévouement à l'art choral. Sous son énergique direction, il fit chanter en leur honneur un chaleureux vivat. Au nom de ses camarades, M. Duforest remercia la société toute entière de cette belle marque de sympathie et assura leur en fier dévouement à leur cher orphéon, et la fête se continua par des chansons, au milieu d'une franche camaraderie comme il est de coutume au sein de cette belle société.

DUBOIS, Tailleur

39, PLACE FAIDHERBE ROUBAIX

COMPLETS sur mesure depuis 290 francs

LES CONCERTS D'ETÉ

Voici le programme du concert qui sera donné par la Grande Fanfare, le dimanche 28 juin, au parc Barbieux, de 10 h. 30 à 18 h. 30 :

Première partie. — 1. Les Héros, marche militaire (G. Aller) ; 2. Egmont, ouverture (L. Van Beethoven) ; 3. Aïda, grande fantaisie (Verdi) ; 4. Divertissement pour bugle (Andrieu), soliste : M. Geraerts, 1er prix du Conservatoire de Roubaix.

Deuxième partie. — 5. Légende héroïque, ouverture de concours (L. Reynaud) ; 6. Werther, fantaisie (Massenet), trombone-solo : M. G. Delgrange ; 7. La Mascotte, fantaisie (Audran).

PAPIERS PEINTS

Toiles cirées, Balatum, Couleurs préparées à la céruse, Ripolin, Vernis, Maison César HUANT, 71 r. Jules-Guesde, ROUBAIX.

LE CONCOURS DE PECHE DES « AMIS RÉUNIS »

La Société de pêche les « Amis Réunis » ayant son siège 20, quai de Rouen, à Roubaix, avait organisé un concours gratuit pour tous les pêcheurs grévistes sans distinction de société. Ce concours qui se déroula hier matin était doté de 68 lots en nature (viande, légumes et habillement) qui furent distribués aux lauréats dont la plupart sont de braves pères de famille.

Plus de cent pêcheurs avaient répondu à l'appel du Comité et chacun d'eux reçut une somme de 1.75 offerte par de généreux donateurs. Il eut lieu dans le bief du quai de Rouen, sous la direction de M. Louis Duquesne, secrétaire des « Amis Réunis » avec l'aide de son dévoué lieutenant, Edmond Delhart, commissaire général de ladite société et de M. Georges Lefèvre, membre de la Commission de l'Amical Roubaix.

Le Comité recommande à tous les pêcheurs n'ayant pas touché la somme de 1.75 de bien vouloir passer au local le plus tôt possible. Il remercie sincèrement tous les commerçants du quartier de la Vigne et les généreux donateurs qui grâce à leur générosité ont contribué pour une grande part au succès du concours.

LINE DARIEL A TOURCOING !

Pour la 1re fois au Ciné Primienia, rue de Mouvaux, spectacle sain, de la gaîté, une bonne œuvre pour les grévistes.

LE « NORD TOURISTE » EN EXCURSION

Excursion cycliste d'un jour, dimanche 28 juin, sur Notre-Dame-de-Lorette. Départ de Roubaix Grand'Place et Tourcoing, place Sébastopol, à 6 h. Jonction au Coisé Laroche à 6 h. 30 et avec Lille, place du Théâtre, à 6 h. 45. Aller par Sécin, Carvin, Lens, Liévin. Retour par même itinéraire. — Tomhola. — Capitaines de route : MM. Lellannoy, Lebrun.

AU COLISÉE

Vous irez gratuitement !

En faisant vos achats aux Halles de Roubaix, le plus grand centre de l'Alimentation.

Réclamez vos tickets

AUX HALLES CENTRALES

Les tickets réunis par les commerçants des Halles à leurs clients et portant l'un des numéros ci-dessous, gagnent une entrée gratuite au Colisée :

34090	34355	3410[illegible]	34580	34863	34916	35391
35159	35376	3546[illegible]	35796	35063	36108	36510
36223	36318	34[illegible]				

Mercredi prochain, à 18 h., il sera tiré au sort 4 services de table qui seront attribués aux personnes ayant les tickets portant les numéros sortis. Tous les tickets distribués aux Halles ces temps derniers sont valables.

LE BAL DU CHORAL NADAUD

Ce soir samedi, à 20 h. 30, bal du Cinquantenaire, salle du Colisée, offert aux familles des membres bienfaiteurs, honoraires et actifs. La tenue noire sera de rigueur.

Votre linge vos laines, soies, rideaux, etc., seront levés sans chlore à la Blanchisserie l'« ECONOMIE », 84, rue J.-Guesde. Wattrelos. — Livraison à domicile.

Sociétés et Comités

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Ce soir samedi, à 19 h. 30 répétition générale.

ASSOCIATION DES A. E. DE L'ECOLE PRATIQUE. — La prochaine réunion des anciennes élèves de l'Ecole Pratique de Jeunes Filles aura lieu le dimanche 28 courant, à 15 h. 30, au siège de l'Ecole, place Notre-Dame. — Ordre du jour : Projet d'excursion pour le mois de juillet ; Matinée récréative ; thé ; sauterie.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir, à 20 h. précises, répétition générale au siège.

GROUPE FLAMAND. — Dimanche le 28 juin, à 5 h. du s'r, réunion mensuelle pour le groupe flamand au siège, Maison du Peuple Flamand, rue du Collège, 199.

COMBATTANTS BELGES. — Dimanche le 3 juillet aura lieu la grande réunion publique, à 10 h. du matin, à la Maison du Peuple Flamand. Le secrétaire de la Fédération flamande des anciens combattants socialistes y exposera les intérêts des anciens combattants belges, ex-soldats, veuves de guerre, victimes civiles, etc., et le but du groupe.

MUTUELLE FLAMANDE. — Jeudi 2 juillet, à 19 h. 30, réunion pour la commission de la Mutuelle.

FÉDÉRATION DES MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Dimanche 28, à 10 h. 30. Réunion générale pour tous les sociétaires, au siège rue de Toulouse, 32. Ordre du jour : Comptes rendus du Congrès départemental ; Distribution des journaux et brochures ; Rentrée des carnets de souscription.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Répétition générale demain dimanche, à 3 h. 30 au local. Concert le 5 juillet à l'hospice Barbieux.

AMICALE D'ONTESQUIEU, ECOLE RUE D'HEM. — Demain 28 courant, à 11 h. précises, réunion de commission. Dispositions à prendre pour les lauréats du S.E.P.

FANFARE DES TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce soir, à 20 h. 30, au siège, répétition générale.

AMICALE DES ARTS. — Pour cas de force majeure, la bibliothèque ayant été fermée dimanche 21 juin, une séance aura lieu dimanche 28, de 9 à 10 h. 30. Les retardataires sont priés de rapporter leurs livres.

FÉDÉRATION DES MILITAIRES BELGES MUTILÉS ET INVALIDES DE LA GUERRE. — Demain dimanche, rue de la Gare, 196, Roubaix, permanence de 10 h. à midi.

Avis. — M. L. Thaune, Consul de Belgique, 6, rue Sainte-Barbe, à Tourcoing, désire voir, personnellement en ses bureaux, dans les premiers jours de juillet, les membres avec leur certificat de vie du 3e trimestre. Se munir des pièces d'identité et attestations de pensions.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX Section Artistique. — Répétition générale samedi 27, à 19 h. 30, au local habituel.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi, à 20 h. 30, répétition générale. Cours de solfège et d'instrument gratuit. Quatre cours chaque semaine. Prof. : MM. Julien Colin, chef et Victor Verdonck, sous-chef ; inscriptions au siège, 82, rue du Moulin.

SOCIÉTÉ DES CHAUFFEURS, CONDUCTEURS DE MACHINES. — Réunion trimestrielle dimanche 28 juin, à 15 h., au siège de la Société. Ordre du jour : Questions diverses.

LE CONFLIT DU TEXTILE de Roubaix - Tourcoing et environs

LA SITUATION

UNE RÉUNION CEGETISTE A ROUBAIX

Hier après-midi, les cégétistes se réunissaient rue de l'Hospice, en une assemblée générale, à laquelle étaient présents MM. H. Lefebvre, Delvainquière, Lorthiois, etc.

L'ordre du jour suivant fut adopté par l'assemblée :

« Les grévistes de Roubaix et environs, réunis salle des fêtes, rue de l'Hospice, à Roubaix, le vendredi 26 juin 1931.

« Protestent énergiquement contre les déclarations faites par M. Lierman à la Chambre des députés, déclarations par lesquelles il a accusé faussement les organisations ouvrières de la C. G. T. d'avoir voulu la grève et le Comité intersyndical de grève d'avoir caché aux ouvriers les propositions des patrons indépendants.

» Rendent le patronat seul responsable du conflit actuel, par sa décision de baisse générale des salaires et de la continuation de la grève par son intransigeance absolue depuis le début du conflit.

» Renouvellent leur confiance au Comité intersyndical de grève et à ses délégués et se déclarent résolus à poursuivre la lutte jusqu'à satisfaction ».

A l'issue de la réunion, un cortège se forma et défila musique en tête par les rues de la Gare, Grande Rue, rues Lacroix, de l'Ommelet, Pierre-de-Roubaix. La dislocation s'opéra au boulevard de Belfort.

D'une fenêtre du premier étage de « La Paix », M. Delvainquière prit la parole pour remercier les nombreux manifestants ayant participé au cortège.

« La manifestation d'aujourd'hui, dit-il, fut peut-être longue mais nous avons tenu à passer dans le quartier du Jean-Ghislain, où nous n'étions jamais allé. La semaine prochaine nous les ferons plus courtes, mais plus nombreuses ».

Il s'éleva ensuite contre l'intransigeance du Consortium et conseilla aux grévistes de se tenir groupés pour continuer la lutte afin d'obtenir pleine et entière satisfaction à leurs revendications. Il les exhorta ensuite à ne pas se laisser tenter par les propositions des patrons qui font ouvrir leurs usines lundi prochain et les invita **à ne pas répondre à cet appel.**

UNE AUTRE A TOURCOING

Une réunion a eu lieu devant 1.300 personnes, à la Bourse du Travail cégétiste, 196, rue de Guisnes, à Tourcoing.

Prirent la parole, MM. Pacquet, secrétaire général du syndicat des Métaux ; Henri Lefebvre, secrétaire de la Bourse du Travail et Guiraud, secrétaire de l'Union locale des syndicats de la Seine.

La confiance fut votée aux délégués, qui vont entreprendre de nouvelles entrevues avec M. Landry, à Paris.

UN COMMUNIQUÉ DU COMITÉ CENTRAL DE GRÈVE FRANCO-BELGE

« Le Comité, dans sa séance d'hier, vendredi, a décidé de prendre immédiatement toute mesure par le canal des comités locaux de grève de France et de Belgique, pour le fonctionnement de forts piquets de grève. Lundi matin, près des usines et spécialement à la frontière et dans les localités de Belgique. Il appelera les grévistes à maintenir l'unanimité du mouvement et à former des piquets de grève comprenant des travailleurs de toutes affectations syndicales et inorganisées.

» Le Comité Central de grève franco-belge est certain que lundi prochain, comme lundi dernier, pas un ouvrier ne trahira ses camarades en rentrant au travail, quelles que soient les manœuvres de dernière heure du Consortium ou inspirées par lui.

» L'ensemble des grévistes a montré une volonté, que rien ne pourra briser, d'arracher la victoire totale : après la nouvelle leçon qui sera donnée lundi matin aux patrons, les travailleurs manifesteront en masse l'après-midi dans toutes les démonstrations organisées par le comité central, dans les localités de France et de Belgique.

» Le Comité Central de grève franco-belge qui s'affirme nettement contre des pourparlers secrets est prêt à participer à des pourparlers publics, parce que toute lutte doit se terminer par la signature d'un contrat collectif. Mais le comité central ne participera à aucune entrevue et discussion entre les délégués patrons et ouvriers, en présence ou non de représentants des Pouvoirs publics, qui se ferait sur la base d'une diminution de salaire.

» Le Comité Central de grève enregistre les déclarations successives du Consortium, déclarant qu'il conserve l'intention intransigeante de diminuer les salires. Le Comité Central de grève est partisan de la suppression de la prime de présence, à condition que le montant total de cette prime soit intégré au salaire.

» Certains, d'interpréter la volonté de l'ensemble des grévistes, le Comité Central de grève franco-belge déclare que son but est de battre à fond le Consortium. Il affirme que les grévistes auraient déjà obtenu satisfaction si les chefs des syndicats socialistes belges, chrétiens et confédérés français n'avaient pas, dès le début, (proposition de diminution au 1er août, sous réserve (?) d'enquête, etc.), accepté le principe d'une diminution. La déclaration du Consortium, publiée jeudi, donne au surplus, la preuve, qu'en acceptant la diminution de salaires des mineurs, les chefs confédérés ont préparé et encouragé des diminutions dans le Textile et dans les autres corporations.

» Le Comité Central de grève demande à tous les travailleurs qui luttent pour la victoire totale de lui faire confiance et de le